



Paris, le 22 janvier 2021

Madame Sophie Rayneau  
Directrice Opérationnelle des Ressources Humaines  
Des Services Financiers de La Poste  
La Banque Postale  
115 rue de Sèvres  
75275 Paris Cedex 06

FEDERATION SYNDICALE des activités  
postales et de télécommunications  
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS  
Tél 01 44 62 12 00 Fax 01 44 62 12 34  
**sudptt@sudptt.fr**  
**Site : <http://www.sudptt.fr>**

**Objet : préavis de grève**

Madame la Directrice,

La fédération SUD PTT des activités postales et de télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures de 0 heure à 24 heures pour la journée du samedi 30 janvier 2021. Ce préavis couvre tous les personnels des centres financiers et centres nationaux, fonctionnaires et salarié-es ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Notre organisation syndicale n'a pas signé l'accord AMB3 parce qu'il incluait le volet sur la modification du temps de travail. Le projet OTT déployé localement ne respecte pas l'équilibre vie privée et vie professionnelle, tout autant que la satisfaction des clients. OTT et la mise en place des samedis sont réalisées simultanément avec des réductions d'effectifs. Ces mesures unilatérales ne réduisent pas non plus les dossiers en attente.

Nous demandons :

- le comblement des postes vacants par des recrutements d'emplois pérennes ;
- la suspension de la mise en place du travail le samedi ;
- le respect de l'équilibre vie privée vie professionnelle ;
- l'ouverture de négociations loyales et réelles.

SUD PTT dénonce également les évolutions de La Banque Postale et la baisse des effectifs qui en découle, ainsi que les conséquences sur le traitement des dossiers.

De même, SUD PTT dénonce la non-prise en compte des écrits sur la notion de qualité de vie au travail et de respect de la vie privée des agents.

Conformément aux textes en vigueur nous demandons à être reçu-es dans le cadre de ce préavis. Soyez assurée, madame la Directrice, de notre parfaite considération.

Pour la fédération SUD PTT,  
Nicolas Galépidès